

# Révolutionnaire de salon : quelques considérations sur le mot d'esprit chez Henri Heine.

Evelyne Sznycer

Volume 5, numéro 3, 1981

La dérision des pouvoirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006049ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006049ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sznycer, E. (1981). Révolutionnaire de salon : quelques considérations sur le mot d'esprit chez Henri Heine. *Anthropologie et Sociétés*, 5(3), 99–109.  
<https://doi.org/10.7202/006049ar>

---

# RÉVOLUTIONNAIRE DE SALON

## quelques considérations sur le mot d'esprit chez Henri Heine\*

---

**Evelyne Sznycer**  
Bruxelles



1821, Heine, venu à Berlin poursuivre ses études de Droit, est reçu chez Rahel Levin, épouse du diplomate libéral Karl August Varnhagen von Ense. Jusqu'en 1806, Rahel avait tenu salon dans la mansarde de la maison Levin. Quelques guerres plus tard, un article de la *Revue des Deux Mondes* (1870) évoquera sur le mode attendri (« esprit berlinois tout particulier, mêlé de judaïsme; de lumières..., et de quelque chose comme l'atticisme français »<sup>1</sup> qui régna dans ce cercle.

Dans le salon qu'elle ouvre en 1819, Rachel veut réévoquer cet esprit et lui rendre une place dans le beau monde où elle s'est égarée. Quant à Heine, il *n'en sortira plus*, happé qu'il est par ce « public de personnes privées »<sup>2</sup>, libéral et cosmopolite.

Cette fascination n'est pas sans avoir sa raison. Notre article tend précisément à montrer que les sympathies de Heine pour la bourgeoisie libérale étaient fonction du fait que cette élite était rare et prise au piège dans l'Allemagne d'après le Congrès de Vienne. Le despotisme certain qui prévaut alors en Prusse ne doit plus grand chose aux Lumières : c'est désormais un

---

\* Le lecteur francophone trouvera une excellente présentation de Heine, de son époque et de ses œuvres en français dans les commentaires par P. Grappin de l'ouvrage en français de H. Heine intitulé *De l'Allemagne*, paru à la Librairie Générale Française, coll. Pluriel, Paris 1981. Il lira également avec intérêt : Henri Brunschwicq, *La crise de l'État prussien à la fin du 18ème siècle et la genèse de la mentalité romantique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1947; Geneviève Bianquis, *La vie quotidienne en Allemagne à l'époque romantique (1795-1830)*, Paris, Hachette, 1958.

<sup>1</sup> K. Hillebrand, « La société de Berlin de 1789 à 1815 », *Revue des deux Mondes* 86, 1870, p. 450.

<sup>2</sup> J. Habermas, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, 1962, Luchterhand Vg, p. 45. En français chez Payot, Paris: *L'espace public*.

régime en réaction, et non plus un régime de progrès. De larges courants de la génération postérieure aux philosophes des Lumières rejoignent plus ou moins explicitement le cortège d'idées et d'entreprises politiques caractéristiques de la Sainte Alliance. Dans son ouvrage « De l'Allemagne », Heine dit de F. Schlegel, l'un des principaux animateurs du premier groupe romantique (l'éna 1799-1800) qu'il « s'en alla à Vienne où il entendit la messe tous les jours et mangea de ces bonnes poulardes roties qu'on y fait si bien ». À propos du J. Goerres, disciple du philosophe Schelling et jacobin francophile dans sa jeunesse, Heine rapporte dans ce même ouvrage qu'il fut connu en Allemagne sous le nom de quatrième allié, après qu'en 1814 un journaliste français l'eut ainsi nommé pour avoir, sur l'ordre de la Sainte Alliance, prêché une haine violente contre la France.

Issu de l'Aufklärung du siècle précédent, et stimulé par le choc de la révolution française, le libéralisme sous la Restauration se réfugie dans les lieux privés, salons et cercles littéraires.

Rares sont les lieux privés où l'on discute aussi ouvertement que dans ces cercles<sup>3</sup>. L'aisance et le *naturel* toujours renouvelé des élites de la culture créent, comme nous le verrons, les conditions de ce qu'on pourrait appeler le contre-mythe de Heine : celui d'un espace de communication homogène et isotrope, où tout est permis, et en particulier se rira de *l'autre naturel*, celui qui, marqué des rides de l'Ancien Régime, revient au galop retracer les frontières entre populations hétérogènes et vassalisées.

À fréquenter les cercles littéraires où l'introduisent les Varnhagen, Heine apprend à manier les outils de la conversation. Il a l'occasion d'observer les effets d'un *bon mot* et de s'exercer lui-même aux techniques de l'humour. Il peut voir une complicité se nouer dans le rire provoqué par une plaisanterie à caractère offensif, par une remarque cynique, sceptique ou grivoise.

Lorsque Heine arrive à Berlin au début de l'année 1821, il se voit pour la première fois de sa vie emporté par le mouvement de la grande ville. Düsseldorf, sa ville natale, Bonn et Göttingen où il a étudié, et même Hambourg où échoue une (très) brève carrière d'homme d'affaires que sa famille le pousse à entreprendre, ne sont, comparées à Berlin, capitale de la Prusse, que de petites villes sans animation sociale ni intérêt culturel. Berlin connaît une vie mondaine intense et concentre les célébrités du monde intellectuel et artistique.

Ce séjour à Berlin sera pour Heine lourd de signification en ce qui touche son développement intellectuel et son projet littéraire. Le jeune poète se laisse imprégner par la vie sociale dans ses différents aspects : la rue, l'image officielle de la haute société, l'activité des cercles littéraires. Il fréquente

---

<sup>3</sup> H. Scuria, *Rahel Varnhagen*, 1962. Claassen Vg., Düsseldorf 1978, p. 390.

l'opéra, recueille dans les pâtisseries les derniers potins de la cour, fait le tour des bals masqués. Au cours de ce séjour à Berlin, de 1821 à 1823, Heine se fait connaître en publiant ces premiers poèmes où l'ironie met en question la sentimentalité que les romantiques font régner sur la littérature allemande. Dans le domaine de la prose, son orientation vers les sphères sociales et politiques apparaît avec évidence. Heine fuit le monde esthétique dans lequel écrivains et poètes de la génération précédente se sont parfois isolés, pour descendre sur la place publique et mettre en toute simplicité sa plume au service de la démocratie. Son intention principale est de faire connaître aux lecteurs qui en sont exclus les centres du changement social et culturel ainsi que les grandes tendances et les possibilités d'un bouleversement politique en Allemagne. C'est ainsi qu'il fait son entrée dans le monde du journalisme en s'adressant tout d'abord à sa province natale pour lui parler de la vie sociale à Berlin.

Le 8 février 1822, Heine entreprend la publication de ses « Lettres de Berlin » à l'intention des lecteurs de la Gazette de Rhénanie-Wesfalie — où se trouve Düsseldorf, sa ville natale<sup>4</sup>. En date du 22 mai 1822, le journal intime de K.A. Varnhagen von Ense déplore le « Silence dans la vie politique... Le public s'occupe surtout de théâtre, de mariage, de parade etc... »<sup>5</sup>. Dans son étude sur *Le jeune Heine*<sup>6</sup>, J. Hermand décrit le climat : les journaux tendent à se réduire à la rubrique « Arts et Spectacles » ; l'entourage de Frédéric-Guillaume III manifeste un vif enthousiasme pour l'art. Dénonciateurs, agents provocateurs et collèges de censure suivent cette presse de près.

Il faut lire, souligne J. Hermand, les nombreux correspondants qui publient un peu partout des lettres au titre stéréotypé : « De Berlin », « De Dresde », « De Vienne », « De Hambourg » etc... « C'est à ces productions qu'il faut comparer les *Lettres* de Heine pour les estimer à leur juste valeur »<sup>7</sup>. Heine lui aussi a lu de près ces reportages. Ce qu'il juge et condamne, c'est le pédantisme pur et appliqué avec lequel des événements insignifiants sont décrits dans les moindres détails. Le conseiller de guerre Karl Mùchler écrivait pour le *Zeitung für die elegante Welt* des « Lettres de Berlin », récit chronologique des faits divers : crimes, spectacles et curiosités. C'est dans ce contexte que la critique du XXe siècle a pu trancher, et décréter que les Lettres de Heine sont des « feuilletonistische Meisterwerke »<sup>8</sup>.

Le 20 février 1822, le journal intime de Varnhagen accusait le coup : « Il y a dans la gazette de Westfalie des *Lettres de Berlin* effrontées ».

---

<sup>4</sup> Les Lettres de Berlin ont été publiées comme correspondance anonyme, entre le 8 février et le 19 juillet 1822 dans le *Rheinisch-Westfälischer Anzeiger*.

<sup>5</sup> K.A. Varnhagen von Ense, *Blätter aus der preussischen Geschichte*, Leipzig 1868.

<sup>6</sup> J. Hermand, *Der frühe Heine*, Winkler Verlag, München 1976.

<sup>7</sup> J. Hermand, *op. cit.*, p. 27.

<sup>8</sup> *Ibid.*

Trois semaines plus tard (12 mars), il écrit : « Le jeune Heine, auteur des *Lettres de Berlin* dans la *Gazette de Westfalie*, et qui devrait être expulsé de Berlin, est toujours ici ». On écrivait peu sans doute, dans cet univers où il ne se passait rien — mais on lisait tout.

La censure est au service de la Restauration de l’Ancien Régime. Elle protège les traditions, la religion, l’église officielle et les bonnes mœurs. Elle fait pression sur tous les secteurs de la vie sociale et sur toutes les formes d’expression publique. C’est surtout aux esprits libéraux qu’elle s’en prend; en 1935 elle en viendra à considérer Heine — qui du reste à cette date vit à Paris — comme chef de file d’une école littéraire « La Jeune Allemagne » : fiction policière née d’une confusion de la part des agents de la sécurité entre des projets littéraires et des mouvements révolutionnaires<sup>9</sup>.

En 1819 les décrets de Karlsbad rétablissent la censure absolutiste, une de ces anciennes traditions du Saint Empire née peu après l’invention de l’imprimerie. Exercée tout d’abord par l’Église, puis par le prince, son régime est différent dans chacun des *Länder* de l’empire. Au dix-huitième siècle elle se relâche sous les règnes de Joseph II en Autriche et de Frédéric II en Prusse. Après la chute du Saint Empire en 1806, Napoléon fait régner une censure politique dans l’ensemble des territoires occupés. Par contre, après le Congrès de Vienne, Metternich impose une censure qui protège avant tout les valeurs morales et religieuses. Lorsque certains Länder de la Fédération allemande, comme la Bavière et le Wurtemberg, sensibles aux changements introduits par les idéaux de la révolution française, se montrent tolérants à l’égard des esprits libéraux, Metternich leur fait transmettre de Vienne des directives de plus en plus sévères. À partir de 1830, avec la radicalisation des tendances progressistes consécutives à la révolution de juillet en France, la censure se renforce et s’unifie sur tout le territoire de la Fédération. De 1830 à 1832 une série de décrets imposent aux différents états fédérés une application toujours plus sévère des décrets de Karlsbad. En 1832 l’importation des écrits politiques (politique au sens très large du terme) imprimés à l’extérieur de la Fédération et qui comportent moins de 320 pages in octavo sont également contrôlés par la censure. En 1834 les accords secrets de Vienne imposent aux états fédérés un examen critique des censeurs, le décret de nouvelles instructions pour la censure, interdisent la pratique d’une censure visible (plus de passages effacés ou barrés dans le texte), ainsi que des restrictions dans la publication des quotidiens politiques.

---

<sup>9</sup> La « Jeune Allemagne » comme fiction policière : cf. G. Meyring, *Aufsätze zur deutschen Literatur von Klopstock bis Weerth*, Dietz Verlag Berlin 1977, p. 346. Pour plus de détails sur cette confusion entre projets littéraires de jeunes écrivains allemands et mouvements révolutionnaires de groupements politiques, lire H.H. Houben, *Jungdeutscher Sturm und Drang*, Leipzig, Brockhaus 1911, p. 12 et suiv. Les informations que nous donnons sur la censure sont tirées de l’article de U. Radlik, « Heine in der Zensur der Restaurationsepoche », dans *Zur Literatur der Restaurationsepoche* (1815-1848), hg. von J. Hermand & M. Windfuhr, 1970 Metzler Verlag, Stuttgart, p. 463.

Les décrets de Karlsbad imposent une censure préalable à la publication de tout texte comptant moins de 320 pages in octavo. Celui qui écrit, lit, peut se permettre d'acheter un « très gros » livre, n'est pas considéré comme faisant partie de cette couche de la population où se trament les révolutions. Il va sans dire que plusieurs écrivains, entre autres Heine, ne se sont pas privés de rallonger leurs textes pour éviter la censure du manuscrit. On écrivait ainsi beaucoup sous le régime de la censure, et le censeur avait beaucoup à lire, car il fallait évidemment qu'il lise aussi tous ces gros ouvrages publiés sans censure préalable; il était toujours temps de confisquer l'ouvrage publié. Pratiquement du reste, la censure était double et le censeur avait à lire deux fois tout ce qui se publiait. Car l'éditeur qui ne voulait pas courir le risque de voir confisquer un ouvrage dont il avait fait les frais d'édition soumettait systématiquement le manuscrit à la censure, et le censeur qui ne faisait pas confiance à l'éditeur réexaminait l'ouvrage publié pour voir si des passages interdits n'avaient pas été réintroduits. Enfin, à cette double censure du fonctionnaire d'état s'ajoutait presque toujours la censure de l'éditeur. La direction, ou le comité de rédaction d'un journal avait l'habitude d'opérer des coupures ou des changements dans l'article à soumettre au censeur, non seulement par crainte de surcharger celui-ci de travail, mais également par considération pour la sensibilité morale et religieuse des lecteurs. Entre 1820 et 1822 le directeur de la revue dans laquelle Heine publie ses premiers poèmes, Friedrich Wilhelm Gubitz, coupe, transforme ou édulcore certains passages qu'il considère comme effrontés ou osés et susceptibles de choquer le lecteur un peu prude qui répond au canon de l'époque. Dès lors Heine prend l'habitude de dire que son texte a été « gubitzé » pour dire qu'il a été censuré par son éditeur. Les éditeurs ultérieurs de Heine ont toujours pratiqué ce genre d'intervention, qu'il s'agisse de poème ou d'écrit politique.

Si l'on admet l'hypothèse que le jeune Heine est hanté par l'actualité historique, il devient moins surprenant de le voir orienter son activité littéraire vers le journalisme. Ses écrits ont paru d'abord sous forme d'articles de presse.

Les *Lettres de Berlin* sont soumises à la censure prussienne en Rhénanie-Wesfalie et à Berlin. Comparées aux écrits postérieurs à 1830 où la prose politique attaque et où le lyrisme érotique provoque, ces lettres sont d'un humour plutôt inoffensif. On n'y trouve pas la satire qui plus tard va tourner en dérision la religion, les valeurs morales et le régime politique de la Restauration. Le censeur se contente d'y supprimer l'une ou l'autre pointe dirigée contre des personnalités protégées par la cour, contre Spontini par exemple, directeur général de la musique à Berlin. Le commérage est toléré, la critique ironique interdite. Si en 1822 Heine ne critique pas encore la société, il en fait le théâtre de son écriture.

Il est significatif dans ce contexte que Heine construise si souvent la fiction d'un groupe où l'on discute, et n'interrompe son monologue que

pour s'adresser à un interlocuteur, lecteur anonyme ou personne bien précise, pour donner l'impression qu'il y a dialogue. À propos des Lettres de Berlin, le critique S. Grubačić a fait remarquer récemment que le récit se présente comme un dialogue fictif, bien qu'il soit toujours monologue, car on ne peut imaginer aucune situation réelle où il serait loisible au lecteur de prendre la parole et d'arracher au narrateur le fil de son récit<sup>10</sup>. Certes, les idées ne s'y enchaînent pas de façon systématique; pour Heine, l'exposé systématique est « l'ange exterminateur de toute correspondance »<sup>11</sup>. Les idées s'associent sans ordre apparent, si ce n'est celui qui couve sous le désordre dans lequel elles apparaissent à l'esprit de celui qui parle à bâtons rompus : ce qui donne, pour reprendre les termes de W. Preisendanz, un ensemble bariolé de faits, de souvenirs et de projets, un pot-pourri de réalités sans commune mesure entre elles<sup>12</sup>.

Certains ont été jusqu'à dire que Heine n'était pas un écrivain, mais un beau parleur, un personnage mondain, une créature des salons à l'esprit superficiel et frivole. Dans la perspective de R. von Gottschall et de K. Krauss, G. Storz dit à propos de Heine : « Frivole, il aime avant tout ...se montrer sociable. Il ne fait ni proclamation, ni exposé, mais il s'adresse la plupart du temps à des correspondants, à certaines personnes fictives ou aux lecteurs comme si ceux-ci l'entouraient avec la sociabilité de mise dans un salon »<sup>13</sup>. Avec le critique A. Betz<sup>14</sup>, on remarquera également que dans les Lettres de Berlin, le ton effronté s'autorise des libertés d'une conversation confidentielle.

Heine feint. Il feint d'oublier qu'il n'est plus dans les salons, entouré d'esprits libéraux, habiles à modérer les excès d'un discours sans punir ni offenser son auteur. Heine écrit et publie sur le même ton que celui qu'on tolère en privé, dans la conversation, de sorte que dans ses livres et articles s'opère l'intersection entre deux plans de la réalité sociale institutionnellement tenus parallèles : le privé et le public. Dans les salons, les affaires et valeurs publiques n'avaient cours qu'au taux privé<sup>15</sup>; la presse était tenue de suivre le cours forcé<sup>16</sup>. Heine spéculait effrontément, et entretenait une confusion inextricable et recherchée entre le privé et le public.

Transposer dans la presse le ton sur lequel on pouvait en privé dénoncer la censure, c'était s'affronter à la force publique. « Persecution cannot

---

10 S. Grubačić, *Heines Erzählprosa*, op. cit., p. 42.

11 H. Heine, *Sämtliche Schriften* in XII Bänden, hg. von K. Briegleb, Hanser Vg, 1976, III, 10.

12 W. Preisendanz, *Heinrich Heine. Werkstrukturen und Epochenbezüge*, W. Fink Vg., München 1973.

13 G. Storz, cité d'après H. Neumaier, *Der Konversationston in der frühen Biedermeierzeit 1815-1830*, Diss. München 1972, p. 315.

14 A. Betz, *Asthetik und Politik, Heines Prosa*, C. Hanser Vg, München 1971, p. 118.

15 H. Arendt, *Rachel Varnhagen. Lebensgeschichte einer deutschen Jüdin aus der Romantik*, R. Piper Vg, München 1962, p. 112.

16 J. Hermand, op. cit., p. 29.

prevent ... public expression of the heterodox truth, for a man of independent thought can utter his views in public and remain unharmed, provided he moves with circumspection »<sup>17</sup>. La démarche de Heine n'est pas circospecte. Les mesures que prend l'auteur ne visaient pas à échapper à la censure. Heine est un bourgeois moderne. Il ne résiste pas, il ne fuit pas. Il spéculé sur la valeur d'échange de la censure. Il sait parfaitement qu'il est dangereux d'écrire, il le sait et veut que son public le sache. Entreprise risquée car la censure officielle se veut officieuse<sup>18</sup> : la première lettre fait allusion à la censure, sans beaucoup se gêner, sur le ton des célèbres questions de la *Critique* kantienne – « Que dois-je *ne pas* écrire ? c'est-à-dire qu'est-ce que le public sait depuis très longtemps, qu'est-ce qui lui est complètement indifférent et qu'est-ce qu'il n'est pas autorisé à savoir ? »<sup>19</sup>.

Évoquer la censure était un très gros coup – un *coup risqué*. « Qu'est-ce que le public n'est pas autorisé à savoir ? » : spéculation hardie (à la hausse, puisqu'officiellement le mot censure n'a pas cours : Heine ne peut donc que gagner). Il en parle toujours *en passant*, comme d'un détail par rapport à ce qui doit intéresser : Casanova par exemple, dont il recommande la biographie; mais à propos (et hors de propos) il signale que seule la première partie de la traduction allemande a pu paraître chez Brockhaus « étant donné que depuis hier, aux éditions Brockhaus, la censure sévit de nouveau »<sup>20</sup>. Ou bien, pour prendre un autre exemple, lorsqu'il s'attarde sur E.T.A. Hoffmann, à propos d'une récente publication de cet auteur, il annonce : « L'enquête sur l'auteur est terminée »<sup>21</sup>. Agir de la sorte, c'était manquer à la prudence. Le 1er septembre 1822, Heine fait savoir à un ami que dans sa troisième *Lettre* de Berlin la censure a opéré « de façon impardonnable »<sup>22</sup>.

En publiant ses « Lettres de Berlin », Heine a passé les risques aux pertes et profits. Ce calcul déploie son savoir-faire d'écrivain et son peu de savoir-vivre mondain. L'homme d'esprit est généralement bien reçu dans un salon. S'il manque de discrétion, de respect ou de pudeur, ses interlocuteurs ou ses hôtes sont supposés habiles à émousser la pointe d'un discours inconvenant, d'un propos mal placé ou d'un mot blessant. S'ils ne le font pas, leur silence est habile. Dans le contexte public de la littérature et de la presse, le mot d'esprit indiscret, qui transgresse un interdit, fournit la preuve écrite de son délit. Il peut être saisi et son auteur poursuivi.

---

<sup>17</sup> L. Strauss, *Persecution and the Art of Writing*, Glencoe Ill., Free Press Publ. 1952, p. 24.

<sup>18</sup> En 1835 à Vienne, il est décrété que la censure ne peut plus se voir dans le texte censuré. Le censeur doit réécrire les passages qu'il désapprouve; d'après U. Radlik, « Heine in der Zensur der Restaurationsépoche » dans *Zur Literatur der Restaurationsépoche* (1815-1848), hg. von J. Hermand & M. Windfuhr, 1970 Metzler Vg, Stuttgart, p. 463.

<sup>19</sup> H. Heine, *op. cit.*, III, 9. (C'est Heine qui souligne).

<sup>20</sup> *Ibid.*, III, 64.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> (Lettre de Heine à Keller), *ibid.*, IV, 690.



Le mot d'esprit évoque ce qu'il faut que le lecteur comprenne. Freud a rappelé qu'il doit être facilement compréhensible<sup>23</sup>. Par ailleurs, il doit y avoir quelque chose dans son expression qui séduise et fascine, et détourne l'attention de la proie vers l'ombre, ce que fait Heine lorsque dans sa deuxième lettre de Berlin il écrit : « *Dans le monde entier, le commerçant professe la même religion. Son comptoir est son église, son bureau, c'est son prie-Dieu, son grand-livre est sa Bible, son magasin le Saint des Saints, le coup de cloche à la bourse est le signal de la prière, son or est son dieu, le crédit – sa foi* »<sup>24</sup>.

Le lecteur comprend ce que Heine ne peut écrire sans offenser l'Église : que la religion est comme le commerce. Le lien interdit entre le sacré et le profane est établi, mais il se noue et donc intrigue. L'attention du lecteur est *divertie* (= *détournée*; et dans certains cas, suivons la métaphore, *révoltée*) par la composition hétéroclite des personnages et objets décrits pour illustrer ce lien.

A. Koestler a étudié la logique des récits qui font rire : « It is the logic of the division of labour, the quid pro quo... It is the clash of... two mutually incompatible codes, or associative contexts... »<sup>25</sup>. Le rabattement du plan religieux sur celui du commerce donne un tableau où figurent des hybrides ou des travestis : prêtre-commerçant, bureau avec prie-dieu.

À la suite de littérateurs, critiques et autres personnes policées, Freud a relevé cette vocation du mot d'esprit « à s'attaquer à ce qu'il y a de grand, de respectable et de puissant, que des inhibitions internes ou des circonstances extérieures protègent contre l'humiliation directe »<sup>26</sup>. Conscient des risques, Heine a souvent recouru à la figure du *naïf*. Ainsi dans la deuxième partie de ses « Tableaux de voyage », la confusion du religieux avec le commercial est le produit d'un bon mot attribué à un enfant : « *Au moins six fois la question me fut posée : « Henri, comment dit-on 'der Glaube' en français ? ». J'ai répondu six fois, en pleurnichant de plus en plus fort : « le crédit ». Et la septième fois, vert de rage, le professeur a hurlé : « la religion ! »; et les coups de bâton se sont mis à pleuvoir, et les camarades à rire* »<sup>27</sup>.

Insolence ou naïveté ? Si, comme l'a vu Freud après des générations de maîtres, de critiques et de policiers, l'hypothèse de la naïveté est admise dans le seul cas où il est évident qu'aucune inhibition n'a pu gêner celui qui a agi ou parlé d'une façon que toute personne au courant des convenances

---

23 S. Freud, *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905. Fischer Vg. Frankfurt/Main 1958, p. 123. Tr. fr., *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris, Gallimard.

24 H. Heine, *op. cit.*, III, 36.

25 A. Koestler, *The Act of Creation*, 1964, The Danube Ed. Hutchinson of London, 1976, p. 35.

26 S. Freud, *op. cit.*, p. 85.

27 H. Heine, *op. cit.*, III, 270. Il s'agit d'un souvenir d'enfance raconté dans « Idées. Le Livre Le Grand ». Heine a fréquenté le Lycée de Düsseldorf sous le régime français.

doit réprouver<sup>28</sup>, c'est ici l'insolence qui sera relevée, sachant que c'est Heine adulte qui parle par la bouche du mauvais enfant qu'il dit avoir été.

Le petit Heine stigmatisé, pourri de coups, est lui-même une image pieuse, effrontée, et très vendable. *O admirabile commercium*. Heine ne perd pas un instant quand il écrit; quand il feint de confondre, il fascine à chaque coup. Pourquoi ne pas spéculer ? Même quand il se déchaîne et feint d'attaquer explicitement, il recourt encore au procédé de l'intrication, fût-ce sous la forme de l'énumération baroque. La population des proies fait elle-même figure de peuple d'ombres : *tous les prêtres du monde, rabbins, muftis, dominicains, conseillers consistoriaux, papes, bonzes ... négociants spirituels qui gagnent leur vie dans les affaires religieuses...*<sup>29</sup>.

Comme tout décepteur qui se respecte, Heine intrigue pour mieux dénouer, il noue pour mieux séparer; car il n'a cure que de la proie, pendant qu'il nous embrouille avec l'ombre. Le bonheur littéraire du mot d'esprit est qu'un temps après le narrateur nous sommes conviés à communier à son carnage.

Sachant que le livre relève du domaine public où la force veille au maintien de l'ordre, alors que le salon se tient dans un espace privé où c'est la maîtresse de maison qui veille à ce qu'il *ne se passe rien*, on peut situer Heine entre le public et le privé. Quant au mot d'esprit qui défait les liens institués, on voit que ce sont ces deux mêmes plans, privé et public, qu'il confond : *Le prêtre catholique ressemble ... à un commis placé dans un grand commerce... il a fort à cœur le crédit de la maison ... Le prêtre protestant au contraire est patron partout, et fait les affaires religieuses pour son compte particulier*<sup>30</sup>.

Ce récit présente un tableau fait d'éléments disparates, dont les uns viennent du monde public, institutionnel, et les autres du monde privé des hommes d'affaires. L'expression *faire des affaires religieuses* consacre l'union de la religion et du commerce, du sacré et du profane. C'est le trait d'esprit, le trait d'union interdit, qui, comme l'a dit Jean Paul, joue le rôle du *prêtre travesti* qui unit tous les couples<sup>31</sup>.

Heine feint de s'aventurer dans un combat risqué de la plume contre les ciseaux, et de compter sur les appuis d'une critique complice de ses aspirations libérales. En réalité, à l'alliance, dans ses textes, entre le privé et le public répond l'opposition, dans le public de ses lecteurs, entre la critique des cercles privés et celle des pouvoirs publics. Ici aussi Heine embrouille

---

28 S. Freud, *op. cit.*, p. 147 et suiv.

29 H. Heine, *op. cit.*, III, 486. (Tableaux de voyage IV). Tr. fr. *Heine-Säkularausgabe* 15, p. 115.

30 *Ibid.*

31 Jean Paul, *Vorschule der Aesthetik*, § 44.

ceux qu'il veut séduire, intrigue pour détourner et dénoue pour renouer. C'est le mot d'esprit en acte, selon la « Nécessité d'une culture *witzig* en Allemagne » que Jean Paul a soulignée dans son *Traité d'esthétique : chemica non agunt nisi soluta*<sup>32</sup>.

Pour K.A. Varnhagen, Heine est un *révolutionnaire de salon*<sup>33</sup>, du moins c'est ainsi qu'il le présente, ce qui peut le protéger. Heine, affirme son ami, se campe dans le personnage du révolutionnaire; mais il se contente de jouer et se plaît par là à distraire le beau monde. Le condamner pour ses opinions révolutionnaires, poursuit Varnhagen, n'aurait ainsi pas plus de sens que de condamner celui qui traduit ou interprète des chansons de Béranger pour le contenu de ces chansons.

Face à cette critique *complice*, la critique officielle ou la censure avait évidemment bien lu : la plume était dirigée contre le trône et l'autel<sup>34</sup>.

Du côté de la critique libérale, pour sauver la mise de Heine, Varnhagen rappelle que : « *Dans les plus hautes sphères de la société, ce qu'il y a de plus élevé fait plus que tout l'objet de railleries et de plaisanteries* ». Et il ajoute : « *On considère le livre comme irreligieux et révolutionnaire, mais nous ne pouvons en aucun cas qualifier de révolutionnaire un livre... qui, par sa nature, ne s'adresse qu'à des lecteurs distingués et cultivés* »<sup>35</sup>. Ici, c'est le public de Heine que Varnhagen ramène dans l'innocence des jeux de salon.

On dira que les mensonges calculés du critique libéral anticipent, préviennent et suspendent dans l'univers des lettres les gestes interprétatifs — corrects mais insensés — des lecteurs policés. Dira-t-on sérieusement que Varnhagen anticipe Freud, qui parlera de la vocation du mot d'esprit à attaquer ce qui est grand, respectable et puissant ? ou plutôt qu'à travers Heine Freud s'est fait donner ses lettres de bourgeoisie ? Rien d'étonnant qu'à travers le miroir du mot d'esprit la psychanalyse se soit submergée dans l'univers des lettres bourgeoises, où aucun forfait (blasphème, parricide, inceste) ne peut plus avoir lieu sérieusement. Là est l'effet magistral de Heine : la mise en scène de son texte a poussé ses amis à transformer par avance en procédure rhétorique douteuse (l'interprétation) toute attaque qui le viserait directement. Il ne se passera donc plus rien.

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, § 54.

<sup>33</sup> Varnhagen, *Blätter für literarische Unterhaltung* 1831, No 45, p. 195. Cité dans Heine, *op. cit.*, IV, 886.

<sup>34</sup> Le 26.1.1831, les autorités prussiennes confisquent provisoirement le volume des Tableaux de Voyage IV, en raison de son « contenu offensif à l'égard de la doctrine de la foi ». Le 5.4.1831 le volume (paru en décembre 1830) est interdit sur tout le territoire allemand. Il est jugé « l'un des produits les plus corrompus qui aient été offerts au public ces dernières années, qui avilit ce qu'il y a de plus sacré, contient des blasphèmes révoltants, est offensif... à l'égard des bonnes mœurs, injurieux à l'égard des institutions de l'État... » cf. Heine, *op. cit.*, IV, 881.

<sup>35</sup> Varnhagen, *op. cit.*

A-t-on assez demandé si Heine est hégélien ? En tous cas, nous voilà prévenus : l'Histoire est finie, le Tribunal mondial est un salon berlinois.

Il ne faut pas avoir peur de dire que la commercialisation de la littérature de salon était une nécessité politique<sup>36</sup>. Génie de Heine : faire de cette (triste ?) nécessité sa liberté.

L'homme qui pense sent un chagrin qui peut bien tourner à la perversion morale, et dont celui qui est sans pensées ne sait rien.

I. Kant: *Esquisse sur le début de l'histoire humaine*

Rara temporum felicitas ubi quae velis sentire et quae sentias dicere licet.

K. Marx: *Remarques sur les récentes instructions de censure en Prusse*

---

<sup>36</sup> G. Oesterle, *Integration und Konflikt*, Metzler Studienausgabe Stuttgart 1972, p. 109.